

Suite à l'évacuation du Petit Séminaire par les forces de police et les services de la Métropole, les habitant.e.s relogé.e.s en hôtel, soutenu.e.s par les collectifs solidaires Al Manba, Collectif du 5 Novembre et l'Association des usagèr.e.s de la PADA ont décidé d'interpeller les institutions sur cette situation d'urgence passée sous silence, afin d'y apporter des réponses et des solutions concrètes dans les plus brefs délais. Voici leur communiqué :

Droit pour un logement pour tous et toutes!
APRÈS UNE ÉVACUATION SUITE A UN ARRÊTÉ DE PÉRIL FIN NOVEMBRE
AU « PETIT SÉMINAIRE »,
MENACE D'EXPULSION DES HÔTELS FIN JANVIER

Nous, personnes en situation de migration, demandeur.ses d'asile ou sans papiers, vivons depuis environ un an au squat du Petit Séminaire parce que les politiques d'État nous ont laissé.e.s à la rue. Les institutions ont l'obligation de proposer des hébergements aux demandeur.ses d'asile tout au long de la procédure ! Dans la réalité, nous sommes obligé.e.s de squatter et subissons expulsions après expulsions !

Le 24 novembre dernier, la police est venue nous demander de partir en invoquant l'insalubrité du bâtiment, « afin de garantir notre sécurité », mais sans proposer aucune alternative. Quelques jours plus tard, un incendie a accéléré l'obligation de quitter les lieux.

A ce jour, après expulsion à la fin novembre, nous sommes environ 70 à 80 personnes placé.e.s dans plusieurs hôtels proposés par l'association Sara Logisol mandatée par l'État. L'initiative de l'évacuation a été prise par la Mairie de Marseille suite à un arrêté de péril, notamment motivé par des risques électriques. Le propriétaire « Habitat Marseille Provence » n'avait en effet pas mis aux normes ses installations électriques telles que prévues par la loi, mais il avait surtout récemment et en toute illégalité coupé l'électricité, nous obligeant à réaliser des branchements de fortune. Selon les articles L521-5 du Code de la Construction et de l'Habitation, dans le cadre d'un arrêté de péril, le propriétaire a obligation de reloger ses occupants. La Mairie doit se substituer lorsque celui-ci est défaillant. Or c'est aujourd'hui l'État qui assure la prise en charge de notre hébergement dans des conditions inacceptables.

Ces conditions sont insupportables, mais si nous partons, nous nous retrouverons à la rue : nous sommes en sur-occupation, sans chauffage malgré le froid, il y a des punaises de lits, nous ne pouvons pas cuisiner... Nous, familles, hommes seuls, enfants, femmes enceintes, sommes aujourd'hui de nouveau menacés d'une expulsion des hôtels dès la fin du mois, l'État ne souhaitant plus assurer la prise en charge des chambres, contrairement à ses obligations d'accueil et de continuité de la prise en charge. Le climat d'incertitude permanente et l'absence d'informations claires est insupportable. Chaque jour nous pouvons être mis.e.s dehors.

Nous demandons :

- à savoir jusqu'à quand nous pourrions rester dans les hôtels
- la tenue d'une rencontre entre une délégation et les pouvoirs publics responsables
- des logements permanents et dignes pour tous.tes les délogé.é.s, un endroit où cuisiner librement., un endroit où il est possible de se reposer et être en paix.

Nous disons **STOP** aux expulsions où les gens se font jeter à la rue et où les autorités restent silencieuses vis à vis de cette situation d'extrême urgence !

Rassemblement devant la Préfecture ce jeudi 28 janvier à 16h
Des logements permanents et dignes pour les délogé.e.s !